VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mme Victorine Lewis, pour forclore l'hypothèque, etc

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à son entrée sur l'allée St Antoine en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le vingtième jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villeré, Séguin et Bartholomew, désigné comme lot No huit, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, le 1er novembre 1864, et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 15 décembre 1865, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson sur une profondeur de 113 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la dite ligne le séparant du lot No 7, et 112 pieds 10 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne en côté, et 33 pieds 2 pouces et 1 ligne dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juin—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Joseph Catalanotto, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district Est de la Louisiane rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour civile de District Paroisse d'Orléans, à l'entrée de celle sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle Orléans, MARDI, le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans situé dans le Troisième District de ladite ville, dans l'îlet No 146 borné par les rues Chartres, Port, St-Ferdinand et Architecte, désigné par le No 1, sur un plan dressé par L. H. Pilié, géomètre-voyer de ville, daté le 16 décembre 1846, déposé en l'étude de L. Boudousquié, jadis notaire en la dite ville, lequel dit lot formant l'encoignure des rues Chartres et Port, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Chartres et s'étendant sur la rue Port 128 pieds 1 pouce et 3 lignes à la rue Architecte, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juin—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, receveur, contre Mary McCabe, épouse de Peter Strahle, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN vertu de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans la cause ci-dessus intitulée, sur ladite pétition de Johnston Armstrong, receveur, et sous l'autorité en moi investie par le décret, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Maison de Cour de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, à l'entrée sur l'allée St Antoine en sa ville de la Nouvelle Orléans, le MARDI, troisième jour d'août 1901, à midi, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre situé en la ville de Mcllenoghville, paroisse de Jefferson, Louisiane, désigné par le numéro 2, dans l'îlet No 93, borné par les rues Perlander, Monroe, Madison et Anson, ladite portion de terre mesurant 34 pieds 2 pouces 2 7/12 lignes de face à la rue Madison, et contenant le fond 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite propriété est bornée dans le fond par la propriété de Louis Mc Cabe, le lot No 15, dans le haut par lot No 3, et dans le bas par le lot No 1 la propriété de Mme Johanna McCabe.

2° Un autre lot de terre situé dans le même îlet désigné par le numéro 9, mesurant 60 pieds de face à la rue Anson et courant en arrière une distance de 120 pieds entre lignes égales et parallèles (le tout duquel apparaîtra plus en plein en se référant à un devis annexé à un acte de vente pardevant L. L. Langridge, 21 juillet 1891); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
14 juil—14 21 28—août 4 11 13

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix du Premier District.

Le joli cottage et résidence en bois à un étage et mansarde No 817 rue Gîrod, près de Carondelet.

Succession de Gus T. McCune,
No 65,206—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—le MARDI, 13 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté le 8 juillet 1901, la vente pour le compte de la succession de Gus T. McCune, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Girod, Carondelet Lafayette et Baronne, désigné comme lot No 37, dans l'îlet No 223, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en grand cottage simple en bois à un étage avec mansarde confortablement distribué, No 817 rue Girod, près de la rue Carondelet, contenant vestibule, galerie sur le devant et sur les côtés, 10 à 12 chambres, chambre à bain, deux citernes, hangar dans le fond et sur le côté, gaz, hydrant, et banquette en Schillinger, cour pavée et dans son ensemble excessivement confortable dans une localité centrale, et a porté de toutes les commodités.

Conditions Comptant—Acte de vente et les timbres des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Wyman Rogers, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

14 juil—14 21 28—août 4 11 13.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
SPLENDIDES TERRAINS POUR BATIR.
Rues Canal, Douane, St-Patrick et Bernadette.

Alfred Lawrence Bergamini et als. vs. Marion May Bergamini et als.
No 65,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 août 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux jugements de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le premier rendu le 12 juillet 1901, et signé le 18 juillet 1901, dans l'affaire en partage de A. L. Bergamini vs M. M. Bergamini, No 65,401, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite cour Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et le second jugement rendu et signé le 20 juillet 1901, dans la succession de David Louis Bergamini, No 26,856, Division D, par l'Hon. W. B Sommerville, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant M S. Mahoney notaire public, le 19 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, St Patrick et Bernadette, les dite lots sont numérotés de 1 à 8 inclusivement, et de 11 à 24 inclusivement et mesurant comme suit à savoir: Lots Nos 1 à 8 inclusivement mesurant chacun 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de face sur la rue Canal par 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et les No 1 forme l'encoignure des rues Canal et St Patrick, Lots 11 et 12 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces, 3 lignes de face à la rue Bernadette sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lots 13 à 22 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Douane sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot 12 formant l'encoignure des rues Douane et Bernadette, et lot 23 l'encoignure des rues Douane et St Patrick. Lots 23 et 24 mesurent chacun 28 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue St Patrick sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans pour billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique, arpentage, et en le désarpentage aux dépens des acquéreurs, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente immédiatement les timbres du revenu pardevant A. J Cahill, notaire public aux frais des acquéreurs.

27 juil—27 28—août 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William B. Fahey.
No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B Sommerville juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard juge de la dite Cour Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orange, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 140 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Orange.

Conditions. Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication, et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au-dessus du montant de son enchère.

Diboloplat et Hart, avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No. 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Barraze, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 58 dans Harteville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger cuisine, office 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc. et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rochebleve et Tonti, les quels dits lots sont designés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2'' de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2'' de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10" 5'' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de $619.51, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un, deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de S. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur laditte propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur lesdites secondes propriétés avec privilèges de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer au-dessus et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

29 juin—29— juil 7 14 21 28 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis J. Fuzan,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,416—Division E—Attendu qu'Elmire A. Neumann, veuve de Louis J. Fuzan, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis J. Fuzan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui veulent s'opposer d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne seront pas faits droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Carroll & Carroll, avocats.
21 juil—21 28 29

Succession de Anna M. Bohnet

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,590—Division C—Attendu que Albert Bohnet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Anna M Bohnet, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. T. Nix avocat.
24 juil—24 28—août 2

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Short, à l'encoignure Hickory.

—ET—

Résidence double Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Mme Marie Melançon, femme de Camper Wilson, versus son mari.
No 63,316 Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901, et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 346, borné par les rues Short, Hickory, Fern et Cohn, désigné par le No 22 sur un plan de 2092 lots de terre dans Carrollton, fait par Canzaing et Celles, daté le 15 mars 1866, déposé en l'étude de J. D. Augustin, notaire. Et ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, et ledit lot formant l'encoignure des rues Hickory et Short

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois contenant galerie sur la façade et le côté et cinq chambres, citerne, hangar, etc. La maison est retirée de la banquette derrière une barrière en pieux, elle est connue comme le No 1801 rue Short. Dans le fond du lot est une jolie résidence double en bois contenant de chaque côté deux chambres avec foyers, etc; citerne dans la cour, allée de chaque côté, et est connue comme les Nos 7923 et 7925 rue Hickory

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu s'il y en a aux frais des acquéreurs, pardevant M. C. Soniat, notaire.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre V. Emile.
No 65 348—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 août 1901, à midi, il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 15 juillet 1901, pour le compte de ladite succession, la ci-après décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot 8 dans l'îlet 11, borné par les rue Désiré, Elmire, St-Claude et Marais, mesurant 31 pieds 1 pouce, 6 lignes de façade à la rue St-Claude sur 119 pieds, 1 pouce et demi de profondeur et façade sur la rue Elmire, formant l'encoignure des rues St Claude et Elmire.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé avec trois chambres citerne, etc., connu par le numéro municipal 3431 rue St Claude.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur, et privilèges sur ladite propriété, stipulant de porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et devant être passé pardevant Robert Légier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante 1901, et de dépenser avec l'encanteur au moment de la vente 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Robert Légier avocat.
21 juil—21 28 — août 4 11 18 21

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT DE CHOIX.

Emplacements de valeur du Sixième District pour bâtir.

Vingt-quatre lots de terre, sur l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Octavie et Annonciades, devant être subdivisés. Ne manquez pas cette occasion. LUNDI, le 5 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans l'affaire de la succession de Joseph Adams, No 64,854, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 5 juillet 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Vingt-quatre, certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, dans l'îlet No 129, borné par les rues Tchoupitoulas, Octavie, Jersey, maintenant Annonciation, et l'avenue Peters, désignés sur un devis fait par C. Mile Williams, député voyer de ville, le 18 mai 1901, désignés par les lettres B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X et Y, et mesurant chacun d'après ledit devis comme suit, à savoir:

Lots "B" et "C" mesurant chacun trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds et six pouces. Lots D, E, F, et G, mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue Peters sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds six pouces. Lots H, I, J, K, L, M, N et O mesurant chacun trente et un pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds. Lot H formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters. Lot P forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Octavie et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles et face sur la rue Octavie de cent vingt pieds. Lots Q, R, S et T mesurant chacun trente pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de cent quarante et un pieds six pouces. Lots U, V, W, mesurant chacun trente pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent onze pieds six pouces; Lot X formant l'encoignure des rues Octavie et Annonciation et mesurant trente et un pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent onze pieds et six pouces. Lot Y mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Annonciation de cent onze pieds et six pouces. Les X mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt deux pieds quatre pouces et une ligne.

Les dits lots sont composés des lots désignés sur le plan original de Bikerville par les numéros un à vingt-six inclusivement et furent acquis comme suit: lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et la moitié la plus près de l'avenue Peters des lots 5 et 18 par Joseph Adams par achat de Jos. D. Taylor, d'après un acte pardevant G. G. Robenstock, notaire, le 12 de —— 1887, enregistré livre de transferts 124, folio 897; lots 1, 2, 3, 4, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et la moitié la plus près de la rue Octavie des lots 5 et 18, par Joseph Adams par achat de Anthony Boehr par acte pardevant G. G. Krenenberger, notaire, le 12 sept. 1898, cer. livre des transferts 170, folio 755.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, et devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur. Acte de vente pardevant G. G Krenenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 juillet—7 14 21 28—août 4 8

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu partout, toutes les pharmacies.

1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

VENTE EN PARTAGE

—EN—

Propriétés foncières

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

SUR

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

—ET—

Rémunératives

—POUR—

MAGASINS

—ET—

RÉSIDENCES

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour,

SUCCESSION DE

BERNARD A KERNAN.

No 51,442—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le JEUDI, 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 juin 1901 et signé le 28 juin 1901 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

1. UNE BELLE RESIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES, Nos 521 et 523 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 62 lequel est borné par les rues Royale, St Louis, Toulouse et Bourbon, mesurant le tout pris en masse, et en mesure américaine, non formellement tel un plan annexé à un acte passé pardevant Michel V. Delas, notaire en cette ville, en date du 5 juillet 1895, trente et un pieds onze pouces de face sur la rue Royale par cent quatre-vingt douze pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté parallèle à la rue St Louis et par une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Toulouse, de là s'élargissant de deux pieds un pouce et deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale de là une seconde profondeur de 32 pieds sur la ligne vers la rue Toulouse et trente quatre pieds de large pour dans le fond, et est désigné par les numéros municipaux 521 et 523 rue Royale

Les améliorations consistent en une belle résidence et magasin en briques à trois étages, le rez de chaussée est occupé comme magasin, et est connu comme le E. C. Chocolate Works, et contient magasin, laurant, entrepôt et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond en usage comme fabrique, les premier et deuxième étages sont occupés comme résidences et contiennent galeries devant et derrière, vestibules et seize chambres; toutes les chambres dans le corps du logis sont bien finies et tapissées; la bâtisse est en bonne condition; cheminées en marbre dans les chambres principales et le gaz partout. Le loyer du rez de chaussée est de $25 par mois; la balance de la maison $45; loyer total par mois $70.

2. SPLENDIDE MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES No 526 RUE ROYALE, ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant désigné par le numéro municipal 526 rue Royale.

Les améliorations consistent en une splendide résidence et magasin en briques à trois étages; le rez-de-chaussée contient le magasin, vestibule et trois chambres dans le fond, hangar, citerne, etc., les premier et deuxième étages contiennent vestibules, galeries devant et derrière et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez de chaussée $11 par mois; premier et deux ème étages $25 par mois. Loyer total par mois $36.

3. MAGASIN ET RESIDENCE SUBSTATIELS No 532 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST. LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, et mesurant vingt pieds onze pouces et quatre lignes de face sur la rue Royale par cent quatre-vingt douze pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté parallèle à la rue St Louis et par une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Toulouse, de là s'élargissant de deux pieds un pouce et deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale de là une seconde profondeur de 32 pieds sur la ligne vers la rue Toulouse et trente quatre pieds de large pour dans le fond, et est désigné par les numéros municipaux 521 et 523 rue Royale

Les améliorations consistent en une belle résidence et magasin en briques à trois étages, le rez de chaussée est occupé comme magasin, et est connu comme le E. C. Chocolate Works, et contient magasin, laurant, entrepôt et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond en usage comme fabrique, les premier et deuxième étages sont occupés comme résidences et contiennent galeries devant et derrière, vestibules et seize chambres; toutes les chambres dans le corps du logis sont bien finies et tapissées; la bâtisse est en bonne condition; cheminées en marbre dans les chambres principales et le gaz partout. Le loyer du rez de chaussée est de $25 par mois; la balance de la maison $45; loyer total par mois $70.

4. RESIDENCE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES ET DEMI, No 732 RUE ST-PIERRE, ENTRE LES RUES BOURBON ET ROYALE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, désigné sur les rôles d'assessement pour l'année 1896 comme lot No 22 dans l'îlet No 61, lequel est borné par les rues St Pierre, Bourbon, Royale et Toulouse et mesurant trente et un pieds de face à la rue St Pierre sur cent vingt sept pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 732 rue St-Pierre.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence en briques à deux étages et demi, contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salons à arche et quatre chambres, office, citerne, hangar, escaliers devant et derrière, etc., le premier étage a des galeries, vestibule et sept chambres et cabinet; la mansarde contient sept chambres. La maison a de bons locataires et se loue $30 par mois.

5. JOLI COTTAGE EN BRIQUES ET ARDOISES No. 636 RUE

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

EQUERON ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, désigné comme le No 21 de l'îlet No 61, ledit lot No. 21 mesurant dix-neuf pieds de face sur la rue Bourbon par soixante-quatre pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 626 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en un joli cottage en briques, ardoisé avec allée sur le côté et contenant vestibule, quatre chambres et office, et une bâtisse dans le fond contenant une cuisine et office, cour, citerne, etc.; toutes les chambres sont plâtrées. La maison est en bonne condition. Se loue $15 par mois.

6. SUBSTANTIEL LE RESIDENCE EN BRIQUES A 2 ETAGES, No 1124 RUE BOURBON, ENTRE LES RUES HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds, dix pouces, et est désigné par le numéro municipal 1124 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une résidence substantielle en briques à trois étages contenant au rez-de-chaussée, vestibule et cinq chambres, citerne, hangar, etc., les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries devant et derrière, et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez-de-chaussée, $10; premier et deuxième étages, $20. Total du loyer par mois, $30.

7. SPLENDIDE RESIDENCE EN BRIQUES A 2 ETAGES, No 1133 RUE BOURBON, ENTRE HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Royale et Hôpital, désigné par la lettre A sur un devis fait par A. De Armas, député voyer de ville, en date du 15 février 1894, et annexé à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, en date du 26 avril 1894, et par le numéro actuel du plan original de Joseph Pilié voyer en date du 24 janvier 1835, a annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, en le 7e jour d'avril 1835. Lequel dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital de-là ledit îlet et mesure trente pieds deux pouces et deux lignes de face sur la rue Bourbon par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1132 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques à deux étages contenant au rez de chaussée, vestibule salons doubles, salle à manger et trois chambres, citerne, cour d